

vres, la comtesse de Brandis en faisait passer aux assiégés, comme pour leur montrer que la place en était complètement fournie. Trompé par cette ruse, et ne se souciant pas de s'arrêter davantage devant ce château, Biron offrit à cette dame une capitulation honorable, sous la condition que les murailles ne pourraient être réparées. » *Loco citato*, page 275.

Nous ne savons d'après quels documents notre auteur établit qu'il y a eu *capitulation et convention* concernant le château et ses murailles, mais le tout fut démantelé quand la France prit possession de notre belliqueux pays.

Que cette ruse ait été employée en d'autres temps et en d'autres lieux; qu'elle soit un éclair inspiré, une réminiscence ou un souvenir, qu'importe ? Par le fait seul d'avoir résisté au cruel Biron, d'avoir bravé la fureur de ses soldats et d'avoir éloigné d'elle le fléau dévastateur, Renée d'Ugnie mérite de passer à la postérité. Puisse notre voix aider à ce résultat.

En immortalisant Renée, puissions-nous contribuer aussi à flétrir le général dont naguère des historiens ont écrit la vie avec l'intention flagrante d'atténuer son ingratitude et sa trahison. Biron fut traître, traître à son roi et à la France. L'histoire a le devoir rigide de le punir. Il fut cruel, et pour cela encore il mérite un châtement.

Nous croyons être le premier à faire connaître un fait qui montre combien son nom est encore en horreur dans nos campagnes.

Quand il fut mort, la terreur qu'il avait produite, la haine qu'il avait éveillée se traduisirent par des chansons.

Un jour, dans une des habitations les plus tranquilles et les plus calmes de la Bresse, j'entendis une grand'mère qui, heureuse et souriante, chantait pour amuser un enfant.

L'air doux et naïf de sa chanson me séduisit; les paroles